QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?





ZONE DE DISTRIBUTION : SYNDICAT VSP IEMN

Fournisseur IEMN - CONCERNE LES COMMUNES DE : CUQ en partie, DAMIATTE, FIAC Brazis, GUITALENS-L'ALBAREDE, PUYCALVEL, ST PAUL CAP DE JOUX, SERVIES, TEYSSODE, VITERBE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

2023

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

L'eau qui alimente votre réseau est d'origine superficielle.

Elle fait l'obiet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 9 communes, soit 5018 personnes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 51 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 51 Valeur moyenne : 4 mg/L Valeur maxi: 6 mg/L

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 7 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 296 Valeur maxi: 0 microgramme/L



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

DURETÉ

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Présence inférieure à la référence de qualité

Nombre de prélèvements : 19

Valeur moyenne: 49,1 microgramme/L Valeur maxi: 114 microgramme/L

Eau douce

Nombre de prélèvements : 39 Valeur moyenne : 8,7 °f Valeur maxi: 9,48 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 16/03/2024

UDI 081004052

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?





ZONE DE DISTRIBUTION : SYNDICAT VSP DADOU

Fournisseur SIAH Dadou - CONCERNE LES COMMUNES DE : CARBES, CUQ en partie, FREJEVILLE, **JONQUIERES, VIELMUR SUR AGOUT**

Indicateur global de qualité

- A : Eau de bonne qualité
- B: Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D: Eau de mauvaise qualité

2023

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Eau à caractère agressif susceptible de dissoudre les matériaux dans lesquels elle circule et notamment le plomb. Les conduites intérieures à risques sont à supprimer.

Origine et gestion de l'eau

L'eau qui alimente votre réseau est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 5 communes, soit 3047 personnes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne: 9,84 mg/L

Valeur maxi : 17 mg/L

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 296 Valeur maxi: 0 microgramme/L

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 98 Valeur moyenne : 0,377 mg/L Valeur maxi: 0,67 mg/L

EUR-COULEUR

SÉCHERESSE

ARSENCE

En période de sécheresse, limitez

autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Signalez à votre distributeur d'eau

(coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Présence inférieure à la référence de qualité

Nombre de prélèvements : 90

Valeur moyenne : 49,9 microgramme/L Valeur maxi: 114 microgramme/L

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 9,95 °f Valeur maxi: 11,4 °f

Eau douce

Édité le 16/03/2024

UDI 081004053

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?





ZONE DE DISTRIBUTION : SYNDICAT VSP FIAC

Fournisseur SIAH Dadou - CONCERNE LA COMMUNE DE : FIAC village

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

2023

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

L'eau qui alimente votre réseau est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FIAC), soit 630 personnes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne: 9,38 mg/L Valeur maxi: 14 mg/L

ESTICIDES ET MÉTABOLITES ERTINENTS

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau paut à regressionement sans risque pour la capital de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur consempée cap risque pour la capit de la valeur capit de la val peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 4

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 296 Valeur maxi: 0 microgramme/L



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

DURETÉ

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Présence inférieure à la référence de qualité

Nombre de prélèvements : 86

Valeur moyenne: 50,1 microgramme/L Valeur maxi: 114 microgramme/L

Eau douce

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 9,95 °f Valeur maxi: 11,4 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 16/03/2024 UDI 081000850

> L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.